

## ECONOMIE

## Zoom sur le marché des salles de cinéma

**Prix du ticket à la hausse, fréquentation légèrement en baisse et un marché de plus en plus accaparé par les grands complexes.**

Le marché des salles de cinéma pèse 250 millions d'euros et occupe l'équivalent de 600 emplois à temps plein, selon une étude de l'Observatoire des prix du SPF Economie. Plus de 70 % de la totalité du chiffre d'affaires sont réalisés par les cinq plus grandes entreprises du secteur.

**Prix du ticket, un frein**

En 2015, le prix moyen d'une place de cinéma était de 8,90 €. Pas étonnant que le coût du ticket soit le premier frein à la fréquentation des salles obscures cité par les Belges (enquête réalisée par le Centre du cinéma et de l'audiovisuel en 2013).

Entre 2006 et 2015, le prix d'un ticket à tarif normal a évolué plus fortement à la hausse que le niveau général des prix estimé par l'indice des prix à la consommation. Les tarifs varient fortement d'un exploitant à l'autre : de 4,50 € à 10,60 €. Ce sont les grands complexes, qui investissent dans les technologies et les

services (parking, restauration...) qui affichent les tarifs les plus élevés.

**Fréquentation en baisse**

À l'échelle européenne, on a enregistré une baisse de fréquentation de 6,3 % entre 2010 et 2013, avec une moyenne de 1,79 film par habitant en 2013. La Belgique fait un tout petit peu mieux : 1,87 film en 2014.

La faute à qui ? La Fédération des cinémas de Belgique pointe la vidéo à la demande, la télévision de rattrapage, le streaming légal et illimité, la TV mobile, le téléchargement illégal.

**Stratégies différentes**

Pour contrer la concurrence, les grands complexes sont obligés de moderniser continuellement leurs installations en les dotant des dernières avancées technologiques (4D, sièges mobiles...). Des investissements lourds qui ne sont possibles que grâce aux économies d'échelle et qui expliquent le prix plus élevé des tickets, entre 8 et 10,25 €.

Et quid des petits exploitants ? En Wallonie, on compte encore 18 cinémas à une seule salle (3 à Bruxelles et 9 en Flandre). Ils doivent leur survie à des prix attractifs, à une programmation ciblée (films alternatifs) et des horaires adaptés.

« Ce sont surtout les cinémas familiaux qui disparaissent car ils pro-

posent plus ou moins les mêmes films que les grands complexes sans les dernières innovations technologiques », précise Peter Van Herreweghe, conseiller général à l'Observatoire des prix.

**Concentration**

Dans les années soixante, la Belgique comptait 1 506 salles de cinéma. En 2014, on ne recensait plus que 473 salles actives, détenues par 89 établissements. En 2014, les complexes (8 à 15 écrans) et mégacomplexes (16 écrans et plus) représentaient 28 % du total des exploitants de salles de cinéma.

Les grands groupes interviennent aussi en amont et/ou en aval de la filière cinématographique. Ainsi le groupe Kinopolis exerce une activité de distribution de films nationaux et internationaux en Belgique et au Luxembourg (SA Kinopolis Film distribution - KFD).

La position dominante de ces groupes leur permet de faire pression sur les distributeurs. Selon la Fédération des cinémas de Belgique, certains exploitants négocient avec les distributeurs des taux de location plus intéressants. « Cela peut engendrer des conséquences en termes d'accès au marché pour les producteurs et distributeurs et en termes de diversification de l'offre et de prix pour le spectateur », analyse Peter Van Herreweghe. ■ **Ca.D.**